

Conseil Municipal**Séance du jeudi 23 Novembre 2023
Convocation du Jeudi 16 Novembre 2023
Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Délibération portant mandatement du Centre Départemental du Centre de Gestion de Seine et Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable – Débat sur les orientations générales
- Adhésion des Communes de Dammartin en Goële et Héricy
- Fixation des tarifs communaux
- Projet de mise en place de zones d'accélération des énergies renouvelables
- Création poste adjoint technique
- Création poste Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe
- Travaux concernant le réseau éclairage public programme 2024
- Suppression régie de recettes
- Demande de Subvention
- Informations Diverses

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 23 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, Maire.

Assistaient à la séance : M. Pascal CAMUSET, Maire, M. Éric PEZET, M. Marc FABRY, Adjoint, Mme Sandrine GAY, M. Frédéric PENOT, Mme Sophie MÉNARD.

Absents excusés :

Mme Sylvie FAYOL ayant donné procuration à M. Pascal CAMUSET
Mme Sylvie GUIARD ayant donné procuration à M. Éric PEZET

Monsieur Frédéric PENOT a été désigné secrétaire de séance.

❖ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Pas de remarques

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

❖ **DÉLIBÉRATION PORTANT MANDATEMENT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DU CENTRE DE GESTION DE SEINE ET MARNE POUR LA MISE EN CONCURRENCE D'UN MARCHÉ D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DÉLIBÉRATIONS N°0770192300021**

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que le contrat actuel du Centre de Gestion concernant l'assurance statutaire arrive à son terme le 31/12/2024.

Il s'agit de délibérer pour la mise en concurrence qui s'effectuera dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

❖ **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE-
DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DÉLIBÉRATIONS
N°0770192300022**

Monsieur Le Maire présente le projet du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLUi-H de la Communauté de Communes Bassée Montois qui est structuré en 4 grands axes chacun se déclinant en plusieurs défis qui eux-mêmes se traduisent en orientations.

Après lecture de Monsieur Le Maire, du débat sur les orientations générales,

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de la présentation des Orientations générales du PADD.

Dit que la tenue du débat est formalisée par la présente délibération et ses annexes.

❖ **ADHÉSION DES COMMUNES DE DAMMARTIN EN GOËLE ET HERICY
DÉLIBÉRATIONS N°0770192300023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Dammartin-en-Goële et Héricy ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve l'adhésion des communes de Dammartin-en-Goële et Héricy.

❖ **FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX DÉLIBÉRATION
N°0770192300024**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les tarifs n'ont pas été révisés depuis 2010, il propose les tarifs suivants :

Columbarium :

- 10 ans renouvelables : 250 €
- 20 ans renouvelables : 400 €
- 30 ans renouvelables : 600€

CIMETIERE

- Concession 30 ans renouvelable : 500 €
- Concession 50 ans renouvelable : 700 €

CAVEAU PROVISoire

Dispose de 2 places, le tarif sera de 1€ par Jour
Adopté à l'unanimité

DISPERSION DES CENDRES

50€

SALLE DES FETES

- La journée (du matin au soir 19h) : 50.00€ Pour les résidents
- La journée (du matin au soir 19h) : 90.00€ Pour les non-résidents
- Le Week-End : 150€ Pour les résidents
- Le Week-End : 250€ Pour les non-résidents

Il sera demandé deux chèques de caution, un de 500€ pour couvrir les dégradations et un de 50€ pour le nettoyage de la salle.

PHOTOCOPIES

Le conseil Municipal décide de la gratuité pour les photocopies des habitants

Adopté à l'unanimité.

❖ PROJET DE MISE EN PLACE DE ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'État souhaite que par la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) augmenter de 20% les énergies renouvelables.

Pour cela, les élus vont devoir réaliser une proposition de zonages et ainsi réaliser un dossier de concertation en donnant la possibilité aux administrés de le consulter afin d'y apposer des remarques ou des questions.

À la fin de ces étapes, le Conseil Municipal devra délibérer afin de valider la proposition finale.

❖ CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DÉLIBÉRATION N°0770192300025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du départ en retraite d'office de Monsieur DESARTINE, il nous faut recruter un nouvel agent.

Pour cela, il faut créer un poste d'adjoint technique territorial.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

❖ CRÉATION POSTE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DÉLIBÉRATION N°0770192300026

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le Centre de Gestion nous a informés qu'un agent de la commune satisfait les critères pour bénéficier d'un avancement au grade de Rédacteur Principal de 1ère classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe.

❖ **TRAVAUX CONCERNANT LE RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC PROGRAMME 2024 DÉLIBÉRATION N°0770192300027**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de finaliser le passage au LEDS sur la Commune il nous reste 11 points lumineux.

Le montant des travaux est estimé à 10 604.00€ HT, des demandes de subvention seront faites auprès de l'état et du département.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le programme de travaux.

❖ **SUPPRESSION RÉGIE DE RECETTES DÉLIBÉRATION N°0770192300028**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suppression de la régie de recette créé en 2012 pour les produits suivants :

- Loyer
- Location de la salle polyvalente
- Photocopies

La régie de recette sera supprimée en date du 1er janvier 2024 et il sera mis fin aux fonctions du régisseur par arrêté du Maire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

❖ **DEMANDE DE SUBVENTION DÉLIBÉRATION N°0770192300029**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'école, il a donc été décidé d'octroyer une subvention :

- École de Balloy : 300€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé 3 devis pour l'élagage de la place de la mairie. L'entreprise BERMUDEZ a été retenue. L'intervention est prévue le 30 novembre
- Monsieur Le Maire a signé une convention avec les Pompiers pour une formation tronçonnage.
- Éclairage Public :

- La première est terminée : Rue des Pâtures, Grande Rue, Rue des Richards, il manque 3 points lumineux qui seront faits en 2^{ème} phase.
 - La 2^{ème} phase se fera en mars/avril 2024 : 14 points supplémentaires
 - La dernière phase se réalisera en novembre 2024 pour 11 points lumineux
- Projet 2025 : Contrat Rural : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des plans topographiques ont été réalisés.
 - Projet de déplacement de l'arrêt de bus : rendez-vous reporté

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30.

Table des Délibérations

❖ Approbation du compte-rendu de la séance précédente.....	1
❖ Délibération portant mandatement du centre départemental du centre de gestion de seine et marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires DÉLIBÉRATIONS N°0770192300021	1
❖ projet d'aménagement et de développement durable- dÉbat sur les orientations gÉnÉrales DÉLIBÉRATIONS N°0770192300022.....	2
❖ adhésion des communes de dammartin en goele et hericy DÉLIBÉRATIONS N°0770192300023.....	2
❖ fixation des tarifs communaux DÉLIBÉRATION N°0770192300024	2
❖ projet de mise en place de zones d'accÉlÉration des Énergies renouvelables.....	3
❖ creation poste adjoint technique TERRITORIAL DÉLIBÉRATION N°0770192300025.....	3
❖ creation poste redacteur principal de 1ere classe DÉLIBÉRATION N°0770192300026.....	3
❖ travaux concernant le reseau éclairage public programme 2024 DÉLIBÉRATION N°0770192300027.....	4
❖ suppression régie de recettes DÉLIBÉRATION N°0770192300028	4
❖ demande de subvention DÉLIBÉRATION N°0770192300029	4
❖ informations diverses	4

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture le
et publication ou notification le

suivent les signatures :

M. Pascal CAMUSET		M. Frédéric PENOT	
-------------------	--	-------------------	--